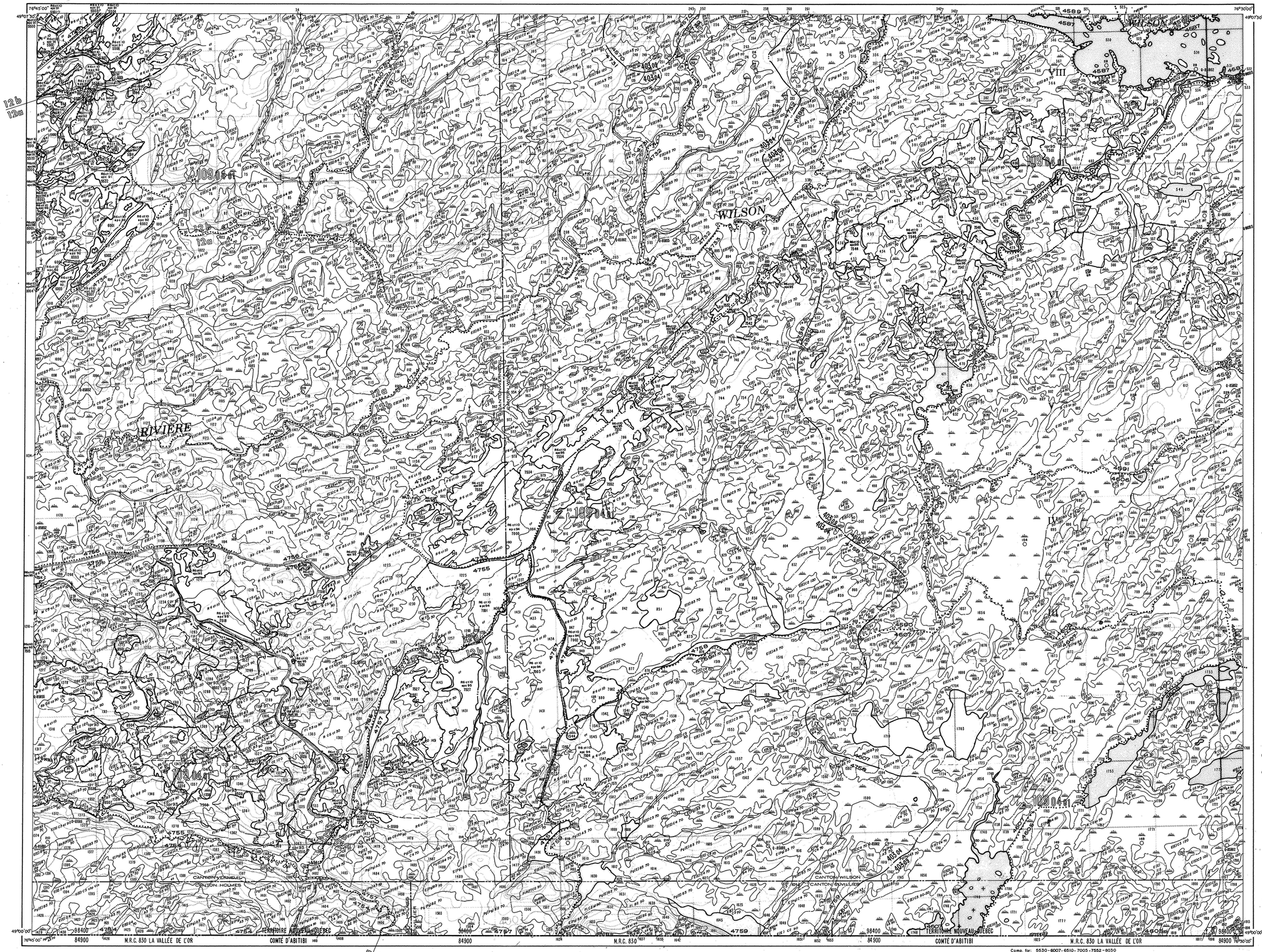

Comp. for: 5530-6007-6510-7005-7552-8030

À jour: Avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à blanc sans traitement	cbst
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Bûchage partiel (dégagement)	bp
Bûchage de nettoyement	bn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Entretien commercial	ec
Récolte dans les lisières boisées (sablière libre)	rl

N.B. Ces interventions majeures ne perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze	R (C)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à mélèze	R (M)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou sapin blanc occupent plus de 75% de la portée-tige)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Th)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à épinette noire	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P N)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation d'épinette et/ou sapin)	E (P S)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à épinette noire	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — — à thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — à thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg P
Cédrière	Th
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Th (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Th (E)
— — à mélèze	Th (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Th (Pb)
— — à pin gris	Th (Pg)
— — à peuplier	Th (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Th (S)
— — (plantation de thuya)	Th P
Prucheraie	Pe
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pe (Pe)
— — à thuya (cèdre)	Pe (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pe (E)
— — à mélèze	Pe (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pe (Pb)
— — à pin gris	Pe (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pe (S)
— — (plantation)	Pe P
MÉLÈZIN	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M M J
— — (plantation de mélèze japonais)	M M J
— — (plantation de mélèze laricin)	M M L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F (T F)	F (T R)
— — — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg R)
— — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb R)
— — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr R)
— — — avec résineux	F (R)	F (T R)
— — — avec feuillu	F (F)	F (T R)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E R)
— — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg R)
— — — avec peuplier	Bb (Pe)	Bb (Pe R)
— — — avec résineux	Bb (R)	Bb (T R)
Bouleau à bouleaux jaunes	Bj (T F)	Bj (T R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb F)	F (Pb R)
— — — avec pin rouge	F (Pr F)	F (Pr R)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S R)
— — — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg R)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe (E R)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (T R)
Aulnaie avec épinette noire ou rouge	Au (E)	Au (E R)
Cytoliaie résineuse	Cy R	Cy R (R)
Mélangé à feuillus tolérants	M F	M (T R)
— — sur station humide	M F h	M F h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F h
Bouleau	B
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Cytoliaie rouge	Cy
Cytoliaie	Cy
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cy (B)
— — à bouleaux jaunes	Cy (Bj)
— — à peuplier	Cy (Pe)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cy (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cy (F)
Plantation d'érable à sucre	Ers P
— — de bouleau jaune	Bj P
— — de peuplier	Pe P
— — de peuplier hybride	Peh P
— — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sec—dénudé sec	
Dénudé et sec—dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement

⊖ 10-50% ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Dénudé	d
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	THÈS DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-20 "	20-80 "
85-20 "	20-85 "
90-20 "	20-90 "
95-20 "	20-95 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, indécelable, jusqu'à des tiges prinv DHP 30cm

Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, indécelable, jusqu'à des tiges prinv DHP 30cm

Peuplé à dominance de feuillus indécelables, jusqu'à des tiges prinv DHP 30cm

Autres: peuplements, jusqu'à des tiges uni plus de 30 cm.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	?
Forte	61 à 75 %	?
Sévère	61 % et plus	?
Superficie accidentée de pierres	0 %	?

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

3 E 1 C1 cp 50 m ⊖
- densité
- classe de pente
- classe d'âge
- origine
- perturbation
- classe de hauteur
- classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C1 cr 50 D1
- classe de pente
- classe d'âge
- origine
- perturbation
- classe de hauteur
- classe de densité
- type de couvert

GARTU. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS / SIGNATURE: Marcel Sirois

CARTU. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1985 / Année de publication: 1986 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	87-2
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	109 04 01
Mode de tenure ou de gestion	1
Bloc d'aménagement	4
Concessionnaire ou autres	1
Bassin hydrographique	403 04*
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	4
Unité de gestion privée	—
Municipalité	98400*
Division de recensement	1
Municipalité	1
Cadastre	—
Parcelle	4606 *
Région écologique	12a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-6	32-F-7	32-F-8
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-F-3	32-F-2	32-F-1
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-C-14	32-C-15	32-C-16

32 F/2 S.E.